

Nom commercial: Emulgator Cetylaether 6A

Numéro de la matiere: 262040 Version: 4 / CH Date de révision: 27.05.2020

remplace la version: 3 / CH Date d'impression 27.05.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Emulgator Cetylaether 6A

N° d'article 26204000

Numéro d'enregistrement

No. CAS 68439-49-6

Identification de substance / produit

No.-RTECS AZ0883332

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

industrie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone

0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302 Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319 Aquatic Acute 1 H400

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement ***



Nom commercial: Emulgator Cetylaether 6A

Numéro de la matiere: 262040 Version: 4 / CH Date de révision: 27.05.2020

remplace la version: 3 / CH Date d'impression 27.05.20

Attention

Mentions de danger ***

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence ***

P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

pendant plusiers minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et

si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P330 Rincer la bouche.

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** Alcohols, C16-18, ethoxylated

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

Composants dangereux ***

Alcohols, C16-18, ethoxylated

No. CAS 68439-49-6 No. EINECS 500-212-8

Concentration >= 63 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 H400 Acute Tox. 4 H302 Skin Irrit. 2 H315 Eve Irrit. 2 H319

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 M = 10

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irregulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Laver immédiatement à l'eau et au savon. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

En cas d'ingestion



Nom commercial: Emulgator Cetylaether 6A

Numéro de la matiere: 262040 Version: 4 / CH Date de révision: 27.05.2020

remplace la version: 3 / CH Date d'impression 27.05.20

Appeler aussitôt un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Brouillard d'eau, Dioxyde de carbone, Mousse stable aux alcools, Produits extincteurs en poudre

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: une épaisse fumée noire; L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustiles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir Section 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Respecter les règles de protection de la santé sur les lieux de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Pa de réquisitions spéciales.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 13 Des matiores solides non combustibles Classe de stockage (Suisse) 11/13 Other solid hazardous substances with hazardous classification/labelling

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Non.



Nom commercial: Emulgator Cetylaether 6A

Numéro de la matiere: 262040 Version: 4 / CH Date de révision: 27.05.2020

remplace la version: 3 / CH Date d'impression 27.05.20

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit.

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié nitrile

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat solide

Couleur blanc

Odeur caractéristique

valeur pH

Valeur env. 7

Concentration/H2O 100 g/l température 20 °C

Point de congélation

Valeur env. 34 °C

Point d'éclair

Valeur 243 °C

Pression de vapeur

Remarque N'est disponible

Densité

Valeur 0.92 à 0.94 g/cm³ température 50 °C

méthode DIN 51757

coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow 7.59

Viscosité

Valeur 15 à 40 mPa.s température 50 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.



Nom commercial: Emulgator Cetylaether 6A

Numéro de la matiere: 262040 Version: 4 / CH Date de révision: 27.05.2020

remplace la version: 3 / CH Date d'impression 27.05.20

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

acides forts, Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone, Fumée, oxydes d'azote (NOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

ATE 1'260 mg/kg méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Alcohols, C16-18, ethoxylated

Espèces rat

DL50 1260 mg/kg

Source RTECS Source AZ0883332

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

Alcohols, C16-18, ethoxylated

Espèces lapin
évaluation irritant
Source RTECS
Source AZ0883332

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

Alcohols, C16-18, ethoxylated

Espèces lapir

évaluation Moyennement irritant

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Ne pas documenté.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques ***

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

Alcohols, C16-18, ethoxylated

Espèces Poisson zèbre (Brachydanio rerio)

CL 50 0.464 à 1 mg/l

Durée d'exposition 96 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaus et la canalisation.



Nom commercial: Emulgator Cetylaether 6A

Numéro de la matiere: 262040 Version: 4 / CH Date de révision: 27.05.2020

remplace la version: 3 / CH Date d'impression 27.05.20

12.3. Potentiel de bioaccumulation

coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow 7.59

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non untilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

ADDITIQUE 14. IIIIOIIII ations relatives au transport			
	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
Code de restrictions en tunnels	-		
14.1. Numéro ONU	3077	3077	3077
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Alcohols, C16-18, ethoxylated)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Alcohols, C16-18, ethoxylated)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Alcohols, C16- 18, ethoxylated)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger		Ap.	Ap.
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 kg		
Les catégories de transport	3		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination

WGK 3

de l'eau (Allemagne)

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations



Nom commercial: Emulgator Cetylaether 6A

Numéro de la matiere: 262040 Version: 4 / CH Date de révision: 27.05.2020

remplace la version: 3 / CH Date d'impression 27.05.20

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4

Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1

Eye Irrit. 2 Irritation oculaire, Catégorie 2 Skin Irrit. 2 Irritation cutanée, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.